

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 1^{er} avril 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE	L'an deux mille vingt-cinq le Premier du mois d'Avril							
<u>DEPARTEMENT du CANTAL</u>	A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.							
Nombre de membres								
<table border="1"><thead><tr><th>Afférents au Conseil municipal</th><th>En exercice</th><th>Qui ont pris part à la délibération</th></tr></thead><tbody><tr><td style="text-align: center;">22</td><td style="text-align: center;">22</td><td style="text-align: center;">21</td></tr></tbody></table>	Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	22	22	21		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération						
22	22	21						
Date de la convocation : 04 mars 2025								
Date d'affichage : 04 mars 2025								
Vote : Pour : 21								
Contre : 0								
Abstention : 0								
	Présents : Eric TUPHE, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Gilbert CROS, Jean BOUCHER, Robert PISSAVY, Danielle ROLLAND, Ghislaine FAYON, Véronique MIVIERE-BOREL, Dimitri OCTAVIE, Françoise ALRIQ, Flore COUTURE, Pierrick ROCHE, Roland VIDAL, Félix ROCHE, Béatrice THOMAS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Gilles CHABRIER, Alain BARRES.							
	Présents par procuration : Annie COUDERC donne pouvoir à Magali CRAUSER, Laurent SAIGNIE donne pouvoir Christian PICHOT-DUCLOS.							
	Absent : Pierre JUILLARD.							
	Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE							

OBJET : VENTE DES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE

Vu l'avis des domaines en date du 30 avril 2024

Vu le débat en Conseil municipal du 11 septembre 2024

Vu le courrier de Cantal Habitat – OPH DU CANTAL reçu le 10 octobre 2024 et la délibération de son Conseil d'administration validant la proposition communale d'acquisition de l'ensemble immobilier de 15logements dit les « logements de l'ancienne école maternelle » 6 rue du faubourg Notre Dame 15300 MURAT, correspondant

Date de transmission de l'acte: 02/04/2025

Date de reception de l'AR: 02/04/2025

015-200071702-DE_015_2025-DE
A G E D I

à une partie de la parcelle AE 98 (bornage en cours), la parcelle AE 379 et la parcelle AE 455 au prix de 625 000.00 €.

Vu la convention signée le 23 avril 2012 entre l'Etat et la Ville de Murat n°15/3/04.2012/2006 569/002 pour le programme d'aménagement de 6 logements sociaux au sein de l'ancienne école maternelle

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- **DECIDE DE VENDRE** à CANTAL HABITAT – OPH DU CANTAL l'ensemble immobilier de 15logements dit les « logements de l'ancienne école maternelle » 6 rue du faubourg Notre Dame 15300 MURAT, correspondant à une partie de la parcelle AE 98 (bornage en cours), la parcelle AE 379 et la parcelle AE 455 au prix de 625 000.00 €.
- **PRECISE** que les frais d'acquisition sont à la charge de l'acheteur.
- **AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE** à signer l'avenant à la convention du 23 avril 2012 entre l'Etat et la Ville de Murat n°15/3/04.2012/2006 569/002 qui a pour objet de substituer, en qualité de propriétaire bailleur, l'OPH du Cantal, CANTAL HABITAT à la commune de MURAT
- **AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE** à signer l'acte notarié et tout documents nécessaires à cette transaction pour cette transaction.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

Gilles CHABRIER

Le Secrétaire de séance

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657). Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

Date de transmission de l'acte: 02/04/2025

Date de reception de l'AR: 02/04/2025

015-200071702-DE_015_2025-DE

A G E D I